

Lettre d'information et de consentement du patient

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé de réaliser votre chimiothérapie à domicile. Cette lettre a pour but de vous expliciter les modalités de ce type de prise en charge.

Le traitement est **le même** que celui réalisé en hospitalisation.

Les effets secondaires sont identiques et vous seront détaillés par le médecin hospitalier référent. Des ordonnances vous seront remises à cette occasion. A domicile, la chimiothérapie est réalisée par un Infirmier Diplômé d'État formé à ce type de soins.

En fonction du protocole, certaines administrations se feront toujours en Hospitalisation de Jour, dans l'établissement de référence.

Afin de s'assurer du bon déroulement du traitement et de répondre à vos éventuelles questions, vous continuerez à venir à l'hôpital pour une consultation avec votre médecin hospitalier référent de manière régulière et définie en fonction du protocole de chimiothérapie

Votre suivi clinique et biologique ainsi que l'administration et la surveillance postadministration seront réalisés dans les mêmes conditions de sécurité et de qualité qu'à l'hôpital.

Un <u>dossier de liaison</u> va vous être remis par votre médecin hospitalier référent, **vous** devrez le présenter à tous les professionnels de santé intervenant dans votre prise en charge à domicile.

- Vous êtes libre d'accepter ou de refuser ce système de prise en charge et de vous retirer du système si tel est votre désir
- A tout moment, vous pourrez demander des renseignements complémentaires aux professionnels de santé vous prenant en charge

recon	soussigné(e) mait avoir pr en charge pro	is con	naissar					
Α			, le		,			
		S	ignature	e :				